



Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997
Courriel : administration@stjeanio.ca

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Chantal Daigle, Directrice Générale, Secrétaire-Trésorière de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans certifie

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2021-379 est de 1302 ;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 141 ;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 30.

Je déclare

- que le règlement *numéro* 2021-379 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Chantal Daigle
Directrice Générale, Secrétaire-Trésorière
15 Septembre 2021

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)